

JOURNAL

D E

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU DIMANCHE, 17 DÉCEMBRE 1797.

Suite de Londres, du 4 Décembre.

On vient de publier le tableau des taxes assises (l'impôt direct) pendant l'année 1797. Le nombre des contribuables, depuis ceux qui payent six schelings, jusqu'à ceux qui payent 400 liv. sterl. et au-dessus, est de 791,802.

Le *Times*, papier ministériel, en parlant de la dernière proclamation du Directoire et de la déclaration du cabinet Britannique, dit de la première de ces deux pièces: „*Quelle est remplie d'affirmations vagues & sans substance, & que c'est le langage d'une impuissante fureur.*”

D'après un tableau des forces navales actuelles de la Grande-Bretagne, il résulte que le nombre des vaisseaux et bâtimens en commission est de 594, savoir: 128 vaisseaux de ligne, 18 de 50 canons, 174 frégates, 274 sloops. — Le nombre des vaisseaux receveurs, en réparation, en ordinaire et en chantiers est de 164, savoir: 56 vaisseaux de ligne, 8 de 50 canons, 44 frégates et 56 sloops. — Total: 758. On ne comprend point ici les navires frétés en armement. — (Il n'est pas inutile de connoître quelles sont à-peu-près les forces que les François et leurs alliés ont à opposer à celles des Anglois. On compte dans les ports de l'Océan environ 36 vaisseaux de ligne, dans ceux de la Méditerranée 15 à 16, aux Indes Occidentales, 10 à 12. Les Espagnols en ont 32 à Cadix, 24 à 25 tant à Carthagène qu'au Ferrol et dans les Indes. Les Hollandois ont encore, tant en Europe que dans les Indes, environ 10 vaisseaux au dessus de 50 canons: ce qui fait en totalité environ 130 vaisseaux de ligne. Les Anglois ont un bien plus grand nombre de frégates que les alliés.)

L'on n'a que des notions très incertaines sur ce qui se passe en ce moment dans l'Indostan.

Les rapports sont même si contradictoires, qu'il n'est guères possible d'y ajouter foi. Après avoir fait battre Zeman-Shah par les Seicks dans les environs de Lahore, avec perte de 20 mille hommes, on le transporte tout-à-coup à Delhi (éloigné de 90 lieues de Lahore) avec une armée de 96 mille hommes de cavalerie, quoique l'on eût annoncé auparavant que les forces étoient de 100 mille hommes. L'on ne dit point d'où ce Zeman-Shah est venu (on l'avoit d'abord fait venir de la Chine, ce qui est hors de toute vraisemblance); mais d'après ce que l'on raconte et la manière dont il doit avoir traité la ville de Delhi, il paroîtroit qu'il se propose de faire la conquête de tout l'Indostan; ainsi les princes de cette contrée, et Tippoo lui-même seroient aussi intéressés que les Anglois à arrêter les progrès de cet aventurier qui fait la guerre en brigand. Les gens qui veulent tout expliquer, insinuent que c'est M. Descorches (ex-résident françois à Constantinople) qui dirige les opérations de Zeman-Shah; mais alors il faudroit supposer que ce dernier est un des chefs qui se sont disputés le trône de Perse, après l'assassinat de l'usurpateur Mehemed Khan. Cependant les lettres de Constantinople, qui rendent un compte assez exact des affaires de la Perse, ne font aucune mention de cet événement. Il doit même aussi paroître douteux que M. Descorches se soit rendu en Perse dans un moment où ce royaume étoit livré à l'anarchie et aux divisions.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 5 Décembre.

On a reçu ici samedi la nouvelle que la flotte de Brest est sur le point de mettre à la voile; elle est, dit-on, déjà sortie de la rade intérieure. Les préparatifs des françois pour leur expédition sont immenses; on a fait venir

par le canal de Languedoc à Bordeaux, et par la Seine à Brest, une grande quantité de provisions et de munitions. Il paroît que leur plan est d'embarquer à Brest les troupes qu'ils ont sur les côtes de l'Océan, et de tenter un débarquement sur quelque point des trois royaumes, tandis que la flotte qui est à Dunkerque se rendra à Hambourg, pour nous y fermer l'Elbe, et qu'un corps d'armée entrera dans l'Electorat d'Hanovre, et en prendra possession, pour le faire servir de compensation à la paix. Dans un conseil tenu à l'amirauté samedi dernier, il a été décidé que Sir A. Gardner mettra à la voile dans la semaine prochaine, avec une escadre de 10 vaisseaux de ligne et plusieurs frégates, pour protéger les côtes d'Irlande. Une forte escadre d'observation ira dans les mers du Nord, pour veiller aux mouvemens des Hollandois, et la flotte de lord Bridport reprendra sa station devant Brest. On forme sur les endroits des côtes les plus attaquables une ligne de vaisseaux de ligne, de frégates et de chaloupes canonnières; on les garnit en outre de grosse artillerie. Sir El. Pellew et Sir J. Warren continueront de commander leurs escadres, sans être obligés de prendre les ordres de l'amiral Bridport.

On mande de Dublin que le lord Lieutenant vient de publier une proclamation qui ordonne une quarantaine de 14 jours à tous les bâtimens venant de Baltimore, à cause de la fièvre jaune qui y règne.

On a reçu des dépêches du comte St. Vincent, qui croise devant Lisbonne avec une partie de sa flotte. Elles apprennent qu'une escadre françoise, avec une flotte de bâtimens Vénitiens, a fait voile pour quelque port Espagnol dans la Méditerranée, et que le noble comte a intention de tâcher de l'intercepter.

L'*El Gallando*, pacquebot Espagnol de la Havane, porteur de dépêches du gouvernement, a été pris par un des croiseurs du comte de St. Vincent; on dit que l'on a saisi à son bord des papiers de la plus grande importance.

La frégate la *Nimphe* est arrivée à Plymouth; elle a détruit dans sa croisière trois bricks françois, et a amené le *Voltaire*, dont elle s'est emparée. — Le cutter la *Pénélope* a pris la *Marie de Guernesey*, corsaire françois.

Le bruit couroit hier que les déportés partis de Rochefort avoient été délivrés en mer. Un de nos papiers annonce que Barthélemi est mort dans la traversée. Suivant la même feuille, il n'y a pas à douter que Carnot n'ait péri d'une mort violente; aucun des bruits qu'on a fait courir, exprès sans doute, sur sa fuite,

ne s'est vérifié, et il est certain que son épouse n'en a reçu aucune nouvelle.

Hier, M. Pitt a expliqué dans un comité tout le plan dont il n'avoit que donné l'ébauche. Dans ce long exposé, le chancelier de l'Echiquier a dit qu'il avoit mis à ce plan toutes les modifications nécessaires pour écarter les principales objections. Il ne prend plus la dernière allée pour base du nouvel impôt, ce qui ôte l'odieux de l'effet rétroactif. L'échelle de graduation qu'il adopte dans la répartition, en fait tomber le poids principal sur ceux qui sont le plus en état de le supporter. Ceux qui paient moins de 30 l. st. de taxes de cotisation, payeront le triple en sus. Au dessous de 50 l. st. le triple et demi. Au dessus de 50, le quadruple. Ceux dont les taxes de cotisation seront au dessous d'une livre ne payeront qu'une moitié de cette taxe en sus. Ceux au dessous de deux, une fois autant. Ceux au dessous de trois, le double en sus. Ceux au dessus de trois le triple. Il y a en outre plusieurs moyens d'adouccissement pour ceux qui par la nature de leur industrie se trouveroient obligés à des établissemens plus proportionnés au genre de leur commerce qu'à la hauteur de leurs revenus.

Les 5 pour cent consol. sont à 49 $\frac{3}{4}$.

Suite de Paris, du 9 Décembre.

Le Directoire a annoncé aujourd'hui au corps législatif que la ratification impériale du traité de paix définitif étoit arrivée, et qu'il la recevrait demain solennellement. Il ajoute que toutes les mesures étoient prises pour que toutes les dispositions de ce traité aient leur pleine et entière exécution le plus promptement possible.

La fête qu'on prépare pour Décadi prochain sera beaucoup plus simple qu'on ne l'a annoncé dans plusieurs journaux. La réception du message de la paix se fera au Luxembourg, avec toute la pompe dont le local est susceptible. Il y aura illumination générale. Mais il n'est nullement question ni d'opéra ni de bal.

Si le projet d'une descente en Angleterre ne se réalisoit pas (dit le *Courier de Paris*), il faudroit bien accorder des compensations quelconques, à une nation victorieuse sur toutes les mers, dont le gouvernement ne veut consentir à la paix générale, qu'en acquérant des possessions coloniales qui justifient sa conduite. Or, il semble que ces indemnités seroient prises plus légitimement sur nos ennemis que sur nos alliés. La Hollande a perdu toutes les possessions dans l'Inde, excepté l'isle de Java. L'Espagne est menacée de voir passer tout le com-

merce de l'Amérique Méridionale, dans la main des Anglois, s'ils conservent la conquête de la Trinité, et dans le moment où nous écrivons, il est probable qu'elle a perdu Manille et les îles Philippines. Si, comme une saine politique et la loyauté nationale l'exigent, nous voulons que l'Angleterre renonce à ses conquêtes; il peut devenir nécessaire de lui accorder d'autres compensations; et plusieurs hommes instruits, sembleraient avoir indiqué le Brésil et les colonies portugaises.

La conspiration dont on parle depuis quelques jours, n'est encore connue par aucun détail positif; ceux qui circulent, lui donnent un air mystique, tout-à-fait extraordinaire; on prétend qu'il fut question, il y a huit mois, d'une société secrète et semi-religieuse, qui avoit trois degrés d'initiation. Les sociétaires de chacun de ces degrés s'appelloient Philantropes, Fils légitimes et commissaires. Les premiers, bonnes gens, aidoient philosophiquement, et avec tiédeur, les seconds qui, dévorés d'un zèle ardent, obéissoient en aveugles aux troisièmes. Ceux-ci dirigeoient l'ensemble, et avoient le bat; les philantropes ne savoient rien. Tels sont les bruits qui courent sur la nature de ce complot obscur. (*Bulletin de Paris.*)

Il y a (dit le *Journal des Hommes Libres*) une police secrète toute occupée à présenter les plus perfides rapports, faits pour aigrir celui des directeurs qui a constamment protégé dans un tems Buonaparte contre la tyrannie de Carnot. Heureusement, les mensonges et les ruses de cette police secrète sont si grossiers, le crime de ses intentions perce si bien, qu'il ne paroît pas que les patriotes doivent s'en allarmer beaucoup.

La faculté illimitée de proscrire les journaux, est, suivant Poultier, *Popium de la liberté.*

Le citoyen Huet, libraire, rue Vivienne, prévenu d'avoir mis en vente un ouvrage en deux volumes intitulé: *L'Espion de la Révolution*, a été arrêté, le 2, et conduit à la Force.

De Bruxelles, le 9 Décembre.

Les lois sur les émigrés s'exécutent avec la dernière rigueur. L'administration centrale du département de la Dyle vient de nommer des commissaires pour faire enlever tous les meubles et autres effets, qui se trouvent encore sous les scellés dans les maisons d'émigrés; lesquels seront vendus sur-le-champ au profit de la République. Hier et avant-hier, l'on a emporté de l'hôtel du prince de Ligne une grande quantité de meubles et effets précieux pour être mis en vente.

Le duc d'AreMBERG obtiendra la liberté de rentrer dans sa patrie; mais ce ne sera, dit-on, qu'après la conclusion de la paix avec le corps Germanique qu'il pourra faire usage de cette liberté.

La police a fait hier des visites domiciliaires chez tous les imprimeurs et libraires; l'on ignore l'objet de ces recherches.

De la Suisse, le 11 Décembre.

Demain ou après-demain au plus tard, les troupes françoises prendront possession du Munsterthal, de l'Erguel et des autres portions de territoire qui appartenoient au ci-devant évêque de Bâle. Le général Gouvion, qui commande dans le Mort Terrible, est chargé de cette expédition.

Hier, le général françois Saint-Cyr est arrivé avec un corps de troupes à Honingue. Il doit passer, ces jours-ci, le Rhin pour prendre possession du Frickthal, en conséquence d'un article secret du traité de Campo-Formido; les troupes autrichiennes doivent avoir évacué ce pays pour le 20. Tous ces événemens ont vivement allarmé le gouvernement de Berne. Bientôt ce canton sera investi de trois côtés par des troupes françoises.

Le Directoire helvétique séant à Zurich, a invité avec instances tous les cantons à envoyer le plus promptement possible des députés à Frauenfeld pour la tenue d'une diète extraordinaire, où l'on délibérera sur la situation critique dans laquelle se trouvent plusieurs cantons; ainsi que sur les mesures à prendre pour l'éloignement des émigrés. Bâle a déjà adhéré. Il paroît que le seul moyen de sauver la Suisse d'une révolution, sera de faire dans la constitution de différens cantons des changemens & des modifications qui les rapprochent davantage de la démocratie.

Le citoyen Adalasio, ministre de la République Cisalpine près la ligue helvétique, est arrivé à Zurich; & a déjà présenté ses lettres de créance. Il doit se rendre de là à Bâle où il résidera. (*Extrait des Gazettes de Strasbourg.*)

De Strasbourg, le 13 Décembre.

Le commandement de l'aile droite de l'armée d'Allemagne (vacant par le départ du général Dessaix qui va être employé à l'armée d'Angleterre) vient d'être conféré au général Saint-Cyr; ce dernier qui aura son quartier-général à Lahr, est parti pour le Haut-Rhin; il doit prendre possession du Frickthal. Le général Ambert remplace le général Saint-Cyr dans le commandement du centre de l'armée; la division dont il étoit chef, est maintenant sous les ordres du général Château-neuf Randon.

Suivant les lettres de Bourg-Libre, le citoyen Maingaud a dû partir, le 12, pour le ci-devant évêché de Bâle; il doit organiser ce pays sur le pied françois & le réunir à la République.

De Cologne, le 12 Décembre.

Le procès des grenadiers détenus est enfin terminé. Samedi dernier, l'un d'eux, qui étoit le plus coupable, a été fusillé; les autres ont

dû déchirer eux-mêmes leurs épaulettes; ils ont été ensuite conduits hors de la ville pour être disséminés dans d'autres bataillons.

Les troupes qui sont passées ces jours derniers par ici pour se rendre sur les côtes, avoient avec elles trois tonneaux d'argent qui doit servir au payement de leur soldé arriéré. Elles ne recevront ce qui leur revient que lorsqu'elles seront arrivées à Liège, afin que cet argent ne reste point dans notre pays. (*Cette circonstance, quoique peu importante en elle-même, est cependant digne d'attention.*) — Hier, un corps considérable de cavalerie est arrivé de la rive droite et s'est porté sur Juliers.

Quelques uns de nos syndics et juges du tribunal Electoral se sont décidés à prêter le serment prescrit. Les chefs des quatre facultés viennent aussi d'être astreints à cette prestation. Les membres de l'université de Bonn s'y sont soumis, à ce qu'on apprend, moyennant certaines conditions.

Il paroît que l'on se propose de mettre en réquisition les chevaux de luxe. L'argenterie qui a été tirée de l'église des Jésuites, vient d'être vendue aux Juifs.

De Raftadt, le 14 Décembre.

La légitimation entre le ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur et les plénipotentiaires Treilhard et Bonniers, a eu effectivement lieu hier au soir. Ces derniers se sont rendus, avec le secrétaire de la légation Française, Rosenfiel, chez Son Exc. M. le comte de Metternich, où l'on s'est remis réciproquement une copie vidimée des pleins-pouvoirs respectifs.

La légitimation entre la députation de l'Empire et la légation française s'effectuera, à ce que l'on présume, incessamment. Cet acte es-

sentiel une fois rempli, les négociations ne tarderont pas à s'ouvrir.

On a été ici singulièrement frappé de la marche des troupes françaises et de l'investissement des forteresses de Mayence et d'Ehrenbreitstein. L'on ne s'attendoit nullement à un pareil événement. En attendant le résultat des démarches et représentations faites à ce sujet, la députation de l'Empire a prié le ministre plénipotentiaire de S. M. Impériale de disposer le général commandant les troupes de l'Empire, à prendre toutes les mesures pour que ces places soient à l'abri d'un coup de main.

Le général en chef Buonaparte est attendu dans huit jours au plus tard.

Il n'y a pas eu de séance de la députation de l'Empire, depuis le 11. Elles recommenceront demain.

Le spectacle français est ici d'une grande ressource, et procure un agréable délassement.

D'Angsbourg, le 12 Décembre.

Depuis deux jours, il est passé par cette ville plusieurs divisions de troupes impériales, tant infanterie que cavalerie, venant du Rhin et se rendant en Bavière. Suivant ce qu'on apprend, cette marche durera jusqu'à la fin de ce mois.

De Francfort, le 16 Décembre.

Il y a eu ces jours derniers des mouvements parmi les troupes françaises dans nos environs. Quelques corps sont passés près de Francfort, pour se rapprocher du Rhin, et se concentrer du côté de Mayence. Cette place est toujours investie; cependant les avis que nous venons de recevoir, portent que les français se sont un peu retirés; ils ont évacué Castell, Mombach, Gunzenheim etc. qu'ils avoient occupés en dernier lieu. Il est à croire que les bruits d'une prochaine occupation de Mayence par les troupes françaises, sont dénués de fondement.

*** Des calomnieux ont répandu dans le public que ma maison connue sous le nom d'hôtel de Mayence avoit été vendue, & qu'il ne s'y tenoit plus d'auberge. Je crois devoir informer ceux qui m'ont accordé jusqu'à présent leur bienveillance, que ces bruits sont absolument dénués de vérité, & que je mettrai le plus grand zèle à satisfaire mes hôtes. — Mayence le 2 Décembre 1797.*

A. W. Pahl, aubergiste de l'hôtel de Mayence.

*** Chez le sousigné, on trouve un assortiment considérable de dentelles de Brabant, des plus nouvelles & de toutes les largeurs, en garnitures, pièces, à l'usage de Brabant, comme on le desire; comme aussi des voiles blancs, en une pièce de dentelles de 2,8, aulne de Brabant de hauteur, & 1,8, aulne de Brabant de largeur, dans le dernier goût, & au plus juste prix.*

George Bernard Kufner, à Francfort sur le Mein.

*** Le 10 de ce mois, M. Alexandre Pevion, né à Lille, Abbé de Vaucelles, est mort ici, à six heures de l'après-midi.*

*** A vendre, à juste prix, une Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres; Edition de Paris de 1751, en 35 volumes in-folio, & compris les volumes de planches, relits en veau &c; s'adresser au Bureau de ce Journal.*